

**AFRAMED  
VIH / Hépatites**

**HAMMAMET du 28 au 30 Sept 2017**

**Santé Sexuelle Des Femmes**

**Dr Alloula Dalila  
Gynécologue- Obstétricienne**



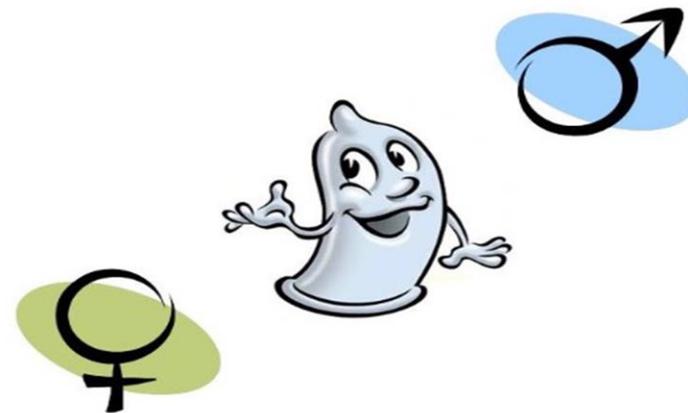
# Rappels biologiques et psychologiques de la sexualité féminine

## □ Aspects biologiques

- Les hormones jouent un rôle important dans le bon fonctionnement sexuel chez la femme.
- Les 2 plus importantes sont les Estrogènes et la Testostérone.
- Les Estrogènes jouent un rôle primordial dans la régulation de la fonction sexuelle.
- Malgré leur implication dans l'initiation du désir, les estrogènes seraient associés plus particulièrement à l'excitation sexuelle. Ils permettent en outre de contribuer à la santé des organes génitaux.
- La testostérone est considérée comme l'hormone du désir et de la motivation sexuelle. Cette hormone est fabriquée en beaucoup plus petite quantité dans le corps de la femme que dans celui de l'homme
- Il arrive qu'un trouble sexuel puisse s'expliquer par un dérèglement hormonal qu'il soit de cause médicale ou simplement dû à des étapes normales de sa vie comme une grossesse ou une ménopause.

## ❑ Aspects psychologiques de la sexualité féminine

- La sexualité de la femme se passe autant dans la tête que dans le cœur et le corps.
- Il n'est donc pas rare que la dysfonction sexuelle féminine s'explique en partie ou en totalité par des facteurs psychologiques ou émotionnels.
- Par exemple :
  - Une faible estime de soi,
  - Des conflits avec le partenaire
  - Des tabous religieux, éducationnels
  - Des restrictions sociales
  - Un sentiment de culpabilité



- Des traumatismes sexuels vécus dans le passé (viol, inceste)
- Des préférences sexuelles ou des désirs sexuels différents de ceux du partenaire
- Un manque de communication.
- Certains médicaments peuvent aussi exacerber un trouble sexuel comme les antidépresseurs, les médicaments contre l'anxiété, les antihypertenseurs et les traitements contre le cancer.
- De même que de nombreuses maladies peuvent exacerber un trouble sexuel :
  - ✓ le diabète
  - ✓ les maladies cardiovasculaires
  - ✓ les maladies mentales,
  - ✓ les troubles gynécologiques comme l'endométriose et les cancers génitaux.



# La Santé Sexuelle

Selon les principaux dictionnaires le terme de sexualité est apparu dans le contexte de la médecine européenne au 19<sup>ème</sup> siècle vers 1838.

Les théories considéraient que la nature et la finalité normale de la sexualité résidait dans la procréation et que la recherche du plaisir constituait une forme d'aberration ou de perversion.

Au 20<sup>ème</sup> siècle on considérait que la normalité sexuelle résidait exclusivement dans l'accomplissement de la sexualité dans le mariage.

Au milieu des années 60 la découverte et la diffusion de la pilule contraceptive ont radicalement modifié la place et le statut de la sexualité dans le monde social et en santé publique en particulier.



Selon l'OMS et la WAS : « La santé sexuelle est l'intégration des aspects somatiques, émotionnels, intellectuels et sociaux du bien-être sexuel en ce qu'ils peuvent enrichir et développer la personnalité, la communication et l'amour ».

Ces 20 dernières années ont permis des avancées législatives décisives dans les droits des femmes avec une accélération historique du processus.

Au quotidien et sur le terrain, les mentalités évoluent plus lentement que les lois et dans certains groupes sociaux les lois sont inopérantes.. ..!

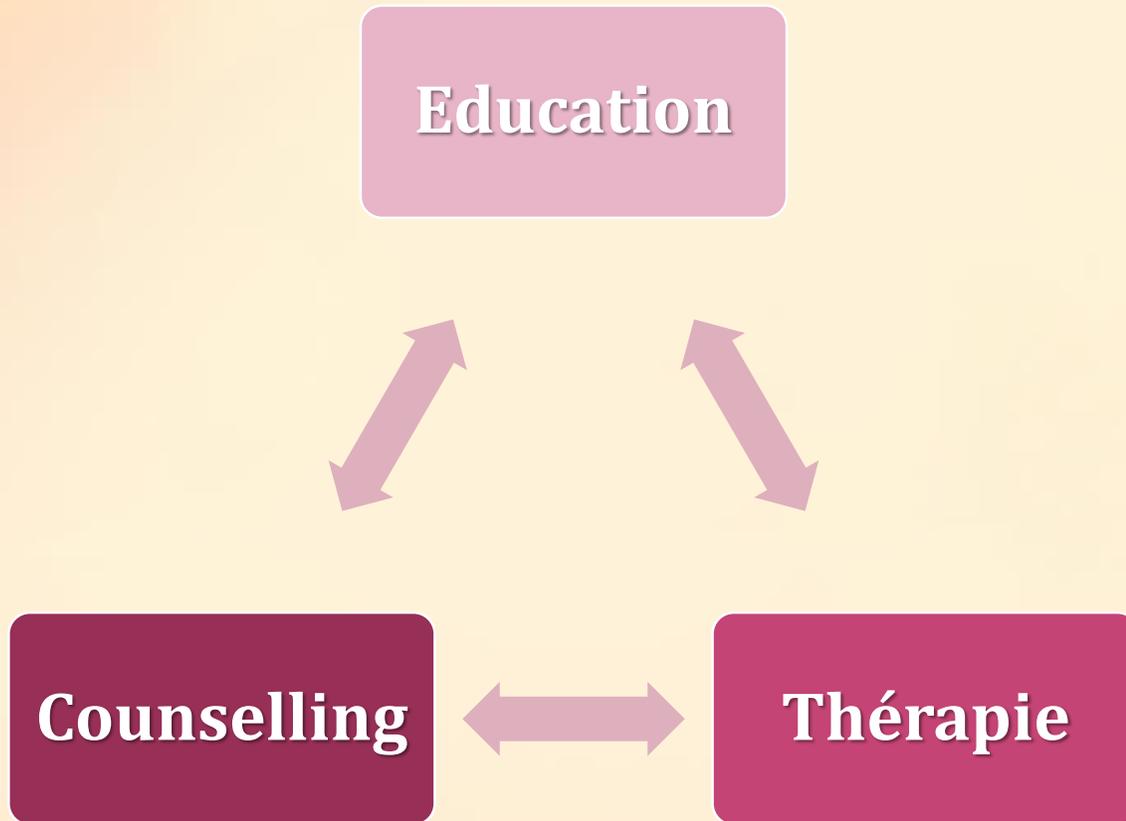
Les obstacles qui bloquent l'accès universel à la santé et aux droits sexuels sont parfois d'ordre financier mais beaucoup plus souvent liés à l'ignorance et à la peur.

# Objectif de la santé sexuelle

Les dimensions telles que « la personnalité, la communication et l'amour » avec pour objectif « l'amélioration de la vie et des relations personnelles » permet l'ouverture du concept de santé sexuelle vers des domaines régulés habituellement par la morale.



# Quels sont les niveaux d'intervention ?



Il s'agit de l'acquisition des compétences théoriques et techniques mais aussi d'aptitudes relationnelles et psychologiques et d'attitudes positives à l'égard de l'activité sexuelle.

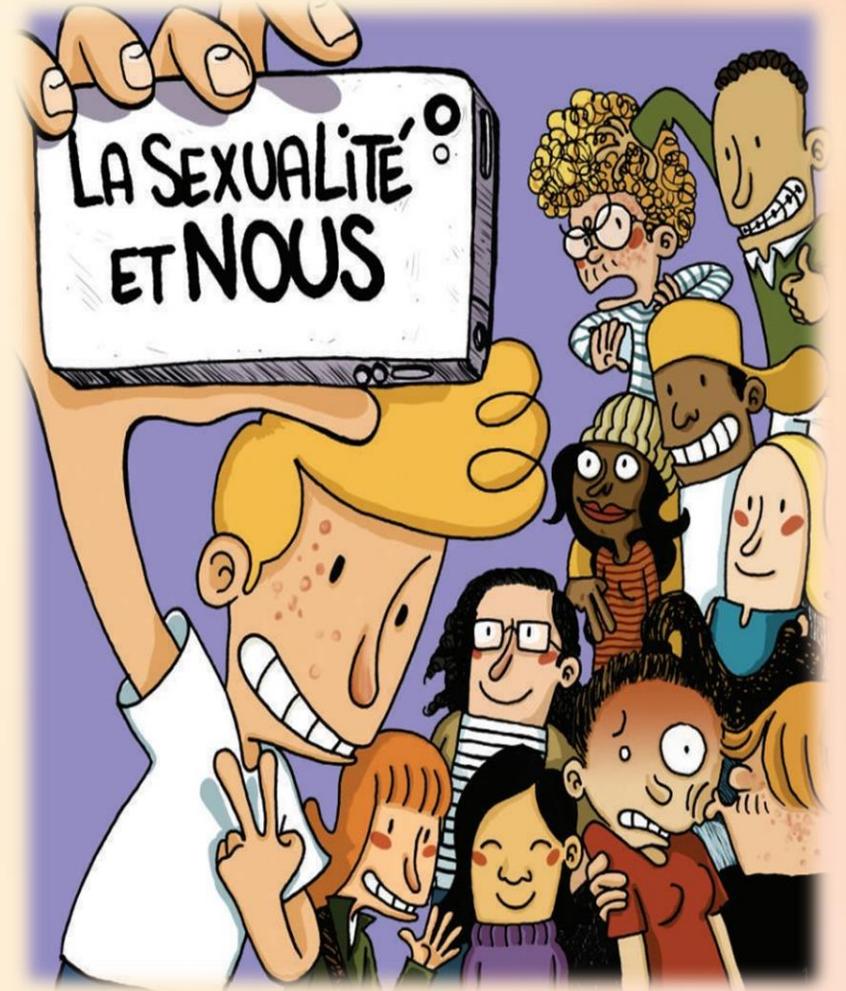
# Le droit des jeunes filles à la sécurité et au choix de leur sexualité

- Le droit des jeunes filles est :
  - ✓ Protégées contre les agressions sexuelles
  - ✓ contre les mariages forcés
  - ✓ contre les crimes d'honneur
  - ✓ contre les grossesses non désirées
  - ✓ contre les mutilations sexuelles
  - ✓ contre les maladies sexuellement transmissibles.



# Quelques chiffres clés :

- 150 millions de filles aujourd'hui âgées de 18 ans ont été sexuellement agressées.
- 142 millions sont susceptibles de faire l'objet d'un mariage précoce entre 2011 et 2020.
- 14 millions d'adolescentes accouchent chaque année à la suite d'un rapport sexuel contraint et d'une grossesse non désirée.
- 222 millions de femmes n'ont pas accès à la contraception.
- 340 millions de nouvelles IST sont recensées chaque année.
- 70 000 adolescentes meurent chaque année des suites de complications liées à la grossesse.
- 22 millions d'avortements dangereux sont réalisés chaque année.
- 3000 jeunes sont infectés par le VIH chaque jour.
- 500 000 femmes meurent chaque année des suites de leur grossesse.
- 1 femme meurt toutes les 9 minutes des suites d'un avortement illégal.



# Conclusion

La définition des problèmes de santé sexuelle et des syndromes cliniques ainsi que des modes d'intervention ( information, counselling, et thérapie) qui en découlent visent à diminuer ou à lever des obstacles (sociaux ou de santé) qui s'opposent au libre exercice des droits sexuels et de la santé sexuelle conçue comme une activité « sexuelle libre et épanouissante ». Les différentes conséquences néfastes de l'activité sexuelle ( MST /et ou les grossesses non désirées) sont conçues à la fois comme des obstacles à l'expression de la santé sexuelle et la conséquence de ces comportements sexuels non responsables sont considérées comme les conséquences d'une organisation défaillante des systèmes de santé.

Il faut noter aussi qu'à l'époque du développement de la contraception et de la place de la relation hétérosexuelle, l'homosexualité n'est jamais mentionnée dans le document de l'OMS alors qu'elle n'était plus considérée comme une maladie mentale depuis 1973 !

Enfin ce n'est qu'en 2004 que l'OMS a ouvert officiellement un programme de travail concernant la santé sexuelle à l'intérieur du programme consacré à la santé reproductive. En 2005 la WAS est devenue la WASH : la World Association for Sexual Health .

Pekin+10



**Merci de votre attention**

**Dr Alloula Dalila  
Gynécologue-  
Obstétricienne  
Oran . Algérie  
d\_alloula@yahoo.fr**